



Au Fil du Roy

Bonne et heureuse Année 2018



SITE INTERNET www.villamblard.fr

infos municipales
n°42 - Décembre 2017

RENSEIGNEMENTS

Population :	908 habitants
Superficie :	2 043 ha
Electeurs inscrits :	686
Mairie :	☎ 05.53.81.90.18
Ouverture :	🕒
Lundi, Mercredi :	9h - 12h & 14h -17h
Jeudi, Vendredi	
Mardi :	14h – 17h
Secrétaires :	GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie
Poste :	🕒 8h30-12h 14h-16h30
<i>Fermeture le mardi et le samedi</i>	
Receveur :	
Guichet.....	05 53 82 84 15
Trésor Public : (Mussidan)	05 53 81 01 49
Equipement :	05 53 81 95 94
Gendarmerie :	17
Adjudant LAUFROY Cédric	
Pompiers :	18
Presbytère : Père VENTOZE	05 53 81 96 27
Médecins :	
Mme BEL-GUERIN Claudine	05 53 81 90 03
Pharmacie :	
Mme CANTELAUBE Cécile	05 53 81 23 84
Mme GAUCHON Jacqueline	
Kinésithérapeute :	
Mme BESSE Elisa	05 53 81 29 40
Infirmiers(ères) :	
Mme CLAUDEL Christine	05 53 81 78 73
Mme PORCHERON Élodie.....	06 08 81 99 48
Mr TROUVE Michel	05 53 81 95 46
Mme BRIGASCO Joëlle.....	05 53 82 28 94
Mme RIGAUDEAU Anne Marie	05 53 82 28 94
Psychologue	
Mme TRUFFERT Karine.....	06 88 16 45 05
Podologue-Pédicure	
Mme BLANC Stéphanie.....	05 53 54 00 10
Ostéopathe	
Melle CIARLO Delphine	06 78 80 31 51
Ambulance – Taxi :	
Mr DELMARES	05 53 82 30 77
DDSP Centre Médico Social	05 53 81 94 68
Notaires :	
Mme LABADIE Charlotte	05 53 81 90 08
Mr LOPEZ Jean-Claude.....	05 53 81 90 08
Maison de retraite	
La Vallée du Roy.....	05 53 80 86 26



RPI Issac/Villablard

Ecole maternelle Villablard	05.53.81.96.24
Mme DOCHE Gisèle	
Ecole Primaire Villablard	05 53 81 95 26
Mme DEMBLANS Julie	
Ecole Issac	05 53 81 18 96
Mme WAGNER-ARQUEY Sophie	
AIVAP	05 53 81 94 64
Mme GRIFFET Barbara	
Mme LESTANG Émilie	

Equipements publics :

1 Salle culturelle Jean Fourloubey	1 Stade de football
1 Garderie scolaire	1 Piscine
	2 Cours de tennis

Dépannage EDF :	09 72 67 50 24
Dépannage SAUR :	05 53 54 60 38

Marché tous les lundis matin

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les vendredis matin (sacs gris + sacs jaunes)

Déchetterie Beleymas	05 53 82 21 91
Du 01/04 au 31/10 => lundi et mercredi 9h 12h - 14h 18h	
et le samedi de 9h à 12h	

Du 01/11 au 31/03 => lundi et mercredi 9h 12h - 13h 17h
et le samedi de 9h à 12h

SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire.....	2
Mot du Maire	3
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille	4
Intercommunalité	5
Infos	6 & 7
Mairie	8 & 9
Actualités	10 & 11
Vie associative	12 & 13
Artisans	14 & 15
Invitation.....	16

LE MOT DU MAIRE

Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,

Nous voilà déjà en fin d'année, une année où nous nous souviendrons que les travaux de réhabilitation de la mairie se sont terminés. Ce bâtiment de caractère offre désormais les services que la population est en droit d'attendre. C'est votre maison, donc venez la visiter et bénéficier de ce qu'elle peut vous offrir, l'investissement doit être valorisé au maximum.

Comme vous avez pu l'entendre, il demeure des interrogations sur le financement des collectivités territoriales et en particulier des communes. Dans ce contexte, nous serons prudents dans nos futurs investissements, nous engagerons les travaux qu'à la seule condition que les financements et les subventions soient à la hauteur et suffisantes pour ne pas mettre en danger notre budget.

Il y a encore bien des sujets que je pourrai aborder avec vous, vous pourrez trouver quelques uns de ces sujets dans ce bulletin.

Je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez vous à notre traditionnelle rencontre des vœux le 13 janvier prochain.



*Le Maire
Michel CAMPAGNAUD*

MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



31 Octobre 2017

- Demande de subvention pour l'extension du réseau assainissement secteur "Chantelouve"
- Choix de l'entreprise pour l'extension réseau assainissement Chantelouve
- Désignation d'un élu référent sécurité routière

09 Octobre 2017

- Projet de mutualisation CDC Isle Crempse en Périgord
- Rapport de la CLECT
- Choix de l'entreprise travaux de voirie 2017 : Muret
- Groupement d'achat éclairage public 2018-2019 avec le SDE24

04 Septembre 2017

- Vote du RQPS 2016
- Achat petite tondeuse
- Vente et Achat de parcelles pour Chemin Lauthier
- Mise à disposition de voiries Communales pour la CDC Isle Crempse en Périgord
- Achat de mobilier pour la Mairie

20 Juillet 2017

- Vote statuts CDC Isle Crempse en Périgord
- Présentation du RPQS 2016 SIAEP ISLE DRONNE VERN
- Convention suite des boues résiduaires de la STEP avec la Chambre d'agriculture
- Avenants travaux mairie
- Enquête publique Chemin Lauthier
- Modification des délégués siégeant à la CLECT (Commission Locale Evaluation Charges Transférées)
- Adhésion à la fondation du patrimoine 2017
- Demande de subvention SPE

26 Juin 2017

- Prolongation travaux Mairie OS n° 3
- Fixation tarifs Piscine 2017
- Adoption statuts SM DFCI24
- Extension du réseau assainissement Secteur Chantelouve
- Adoption du RPQS 2016 : ex CC du Mussidanais
- Montant de la redevance occupation domaine public
- Montant de la redevance occupation domaine public Enedis
- Avenants travaux Mairie
- Document unique d'évaluation des risques professionnels



29 Juin 2017

Réunis à Saint-Front-de-Pradoux, les élus communautaires d'Isle et Crempse en Périgord ont pris connaissance du bilan fait par Flore Boyer, vice-présidente en charge des questions agricoles. Constatant que 330 hectares sont actuellement en friche, les élus se sont interrogés sur la meilleure manière de les remettre dans le circuit productif. Première idée développée : favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs et permettre l'agrandissement des exploitations existantes et, sur les parcelles ne pouvant être remises en culture, encourager le boisement en essences locales. Autre piste : valoriser les productions en élaborant les outils de transformation et en soutenant la commercialisation de produits locaux. Une étude sera lancée afin de recenser précisément les besoins.

À Mussidan, les jours des locaux de l'office de tourisme sont désormais comptés. Le projet urbain d'aménagement de la place de la République prévoit la démolition du bâtiment. Stéphane Triquart a

annoncé que la place sera végétalisée en totalité et le



stationnement reporté place Gerbeaud. Le skate parc sera déplacé. Reste à trouver un nouveau local pour l'office de tourisme. Plusieurs pistes sont envisagées : des constructions modulaires ou l'aménagement de l'ancien atelier de fabrication des remorques Simon, mitoyen de l'espace culturel Aliénor d'Aquitaine.

Michel Campagnaud a fait le point sur une question restée en suspens au dernier conseil : déterminer, pour les terrains de la zone d'activités économique Les Lèches-Bourgnac, un prix de vente attractif. Après consultation de l'Association des Communautés de France, l'élu de Villamblard expose qu'il est possible de modifier les prix, à condition de respecter l'équité. Un prix de vente à 9 € le mètre carré est accepté. C'est le prix de revient des terrains encore disponibles. Pour encourager la pérennité des emplois, un système d'aides sous conditions sera mis en place.

05 Septembre 2017

C'est à Saint-Étienne-de-Puycorbier que le Conseil communautaire s'est réuni pour autoriser la présidente Marie-Rose Veyssière à signer une convention culturelle avec le Département. Elle permettra de subventionner des actions (Villamblard, Saint-Jean-d'Estissac, Beauregard-et-Bassac, Saint-

Louis-en-l'Isle, Art et culture en Mussidanais) qui bénéficieront d'une aide équivalente de l'intercommunalité (2 900 € au total). Une autre convention sera signée avec les services techniques de Mussidan pour la réalisation de travaux d'entretien.

Le schéma de voirie prévoit de transférer les itinéraires d'intérêt communautaire. Il a suscité de vifs échanges avant d'être adopté. Le schéma économique est en cours de préparation après avoir fait l'objet d'un état des lieux. Marie-Rose Veyssière a défendu l'objectivité du schéma, dressé par l'Agence technique départementale. Ses experts indépendants ont déterminé des priorités. Ils ont évalué le montant des travaux à 1 million d'euros sur trois ans ; 300 000 euros sont inscrits au budget 2017.

Équipements culturels et sportifs : le transfert des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire a également suscité des réserves. Classé Musée de France, le Musée Voulgre sera complémentaire du Mémorial de la Résistance, en cours d'achèvement, assure Stéphane Triquart (Mussidan). Marie-Rose Veyssière ne doute pas de son « rayonnement communautaire », comme de celui du château Barrière à Villamblard.

17 Octobre 2017

Ordures ménagères : les délégués ont pris connaissance des travaux des commissions. Selon le rapport de Jean-Claude Éclancher, la mise en place de la taxe d'enlèvement d'ordures ménagères incitative sera complexe. On ne s'achemine vraisemblablement pas vers des bacs à puces électroniques, le choix porterait sur un système plus simple de sacs prépayés.

Daniel Tournier a présenté le bilan estival de l'office de tourisme. La fréquentation repose essentiellement sur une clientèle locale ou originaire de Nouvelle-Aquitaine, à la recherche d'animations gratuites ou bon marché. Le compteur installé à Saint-Front-de-Pradoux a relevé précisément la fréquentation du véloroute : 13 751 piétons et 9 786 vélos en un an. Ramenées à une moyenne quotidienne, ces données montrent que l'on est bien loin de la saturation, avec 38 piétons et 27 cyclistes chaque jour. Le sport cyclotouriste reste une piste de développement touristique. Le Conseil départemental cherche à créer deux circuits partant de la véloroute et de la gare : l'un en direction de Villamblard, en évitant d'emprunter la D 38, l'autre conduisant au Grand Étang de la Jemaye. Le circuit dit « de la Résistance », vers Neuvic, Saint-Germain-du-Salembre et le mémorial de Saint-Étienne-de-Puycorbier, est confirmé pour 2018.

Borne de recharge voitures électriques

Une borne de recharge pour les véhicules électriques vient d'être activée à Villablard sur le parking surplombant la place de la pétanque.

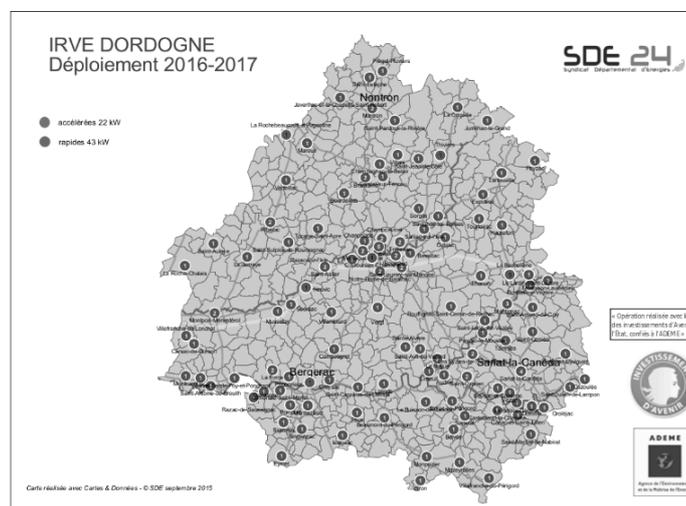


Le cadre règlementaire :

Afin de favoriser le développement des véhicules électriques ou hybrides rechargeables, l'article 57 du Grenelle 2 a prévu une nouvelle compétence au profit des communes adhérentes au SDE qui ont transféré la compétence pour la création et l'entretien des infrastructures de charges nécessaires. Cette disposition a été intégré dans les statuts du SDE 24 en tant que compétence optionnelle.

L'essentiel du projet :

En totale adéquation avec la réforme sur la «Transition Energétique» qui affiche un objectif de 2 millions de véhicules d'ici 2020 et pour répondre aux besoins des communes, le SDE 24 organise avec le soutien de l'état, le déploiement de 148 bornes de recharges d'ici fin 2017 sur 113 communes du département de la Dordogne (142 bornes accélérées et 6 bornes rapides).

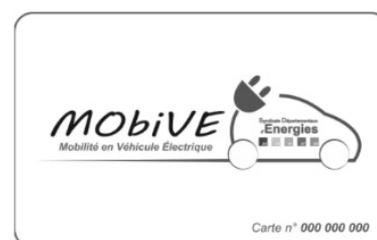


Le coût global :

Il s'élève à 2 800 000€ pour le SDE 24, avec le concours des investisseurs d'avenir de l'Etat confiés à l'ADEME.

L'achat des bornes a fait l'objet d'un groupement avec les 5 Syndicats d'Aquitaine.

Un disque vert est à disposition des utilisateurs de véhicules électriques sur www.sde24.fr. Disponible depuis juin 2016, ce « disque vert » offre la gratuité du stationnement pendant 2 ans aux utilisateurs propriétaires de véhicules électriques sur le département de la Dordogne.



Horloges astronomiques

Dans le cadre de sa politique en faveur des économies d'énergie et du développement durable, le SDE 24 a décidé de mener une action de substitution du Système PULSADIS actuel d'allumage de l'éclairage public par des horloges astronomiques permettant notamment aux communes de :

- Les rendre autonomes pour l'allumage et l'extinction de l'éclairage public par rapport au système actuel piloté par les postes source ERDF.
- Réguler très précisément leurs horaires d'éclairage sur l'ensemble de leur territoire
- De réaliser des économies sur leur consommation d'électricité.



Cartes grises et permis de conduire

Désormais les démarches liées au permis de conduire et aux cartes grises ne se font plus aux guichets de la Préfecture mais par internet.

Pour les permis de conduire :

- rassembler les pièces justificatives (on obtient une photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés repérables par la vignette bleue "agréé service en ligne ANTS")
- se connecter au site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> et cliquer sur "je fais une demande" pour créer un compte
- en cas de perte j'effectue ma déclaration de perte en ligne par contre en cas de vol, se rendre dans un service de police ou gendarmerie. L'achat du timbre fiscal se fait également en ligne
- le compte usager permet de suivre l'état d'avancement de la demande, on reçoit le permis de conduire à domicile



Pour les cartes grises (certificats d'immatriculation) : un duplicata, un changement d'adresse, un changement de titulaire ou faire une déclaration de cession :

- plus besoin de se déplacer : se connecter sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr>, cliquer sur la rubrique concernée, créer son compte, renseigner le numéro d'immatriculation et le code confidentiel reçu par courrier puis une fois la démarche finalisée, imprimer le certificat provisoire. Dans le cas d'une cession, renseigner l'identité de l'acquéreur ; le code de cession et le certificat de situation attribués seront à communiquer à l'acquéreur.

Pour de plus amples informations www.demarches.interieur.gouv.fr mais il sera toujours possible de se faire accompagner par le médiateur du point numérique en préfecture et sous-préfecture.



Pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Afin de le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention qu'ils doivent ensuite faire enregistrer.



Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice tient une permanence à la mairie de Villambard chaque lundi de 14h30 à 17h15 et reçoit avec ou sans RV. C'est un intervenant assermenté, nommé par le Premier Président de la Cour d'appel de Bordeaux et dont les services sont entièrement gratuits. Sa mission est de régler des litiges entre particuliers tels que : les conflits et troubles de voisinage (problème de mitoyenneté, entretien des végétaux, nuisances sonores et olfactives, problèmes de passage, de mitoyenneté, de bornage, de servitude ...), les relations entre bailleurs et locataires (recouvrement des loyers, état des lieux, préavis, ...), litiges avec les banques, assurances, commerçants/artisans, litiges liés aux abaux ruraux (fermages, ...) ou encore litiges entre personnes (querelles familiales, de voisinage, ...).

Il offre un moyen simple, rapide et efficace de venir à bout d'un conflit et d'obtenir un accord amiable sans aller au tribunal et sans frais. Toutefois, son constat d'accord peut être homologué par le juge du Tribunal d'Instance, il a alors valeur de jugement.

MAIRIE

Deux années de travaux en photos...





INAUGURATION

*Samedi 23 Décembre 2017
à 10 heures*



BON ANNIVERSAIRE

Samedi 17 juin, sa famille et ses amis ont répondu nombreux à l'invitation de Louis Cantelaube pour venir fêter ses 100 ans à la salle culturelle Jean-Fourloubey, en présence du Conseil municipal et de Michel Campagnaud.

Ce dernier a présenté à l'assistance la vie de celui que l'on surnomme ici « Loulou ». Une enfance paisible passée dans la pharmacie de son père Émile ouverte en 1910, l'école communale à Villamblard, le baccalauréat général à Périgueux, des études de pharmacie à Toulouse terminées brillamment en 1941, au service de la santé pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le 11 avril 1950, Louis Cantelaube épouse Madeleine à Saint-Rabier. Ils ont deux enfants : Jean-Paul en 1951 et Cécile en 1955 qui, aujourd'hui, leur ont donné trois petits-enfants et un arrière-petit-fils. Puis il prend la succession de son père à la pharmacie en 1952, ceci pendant plus de 50 ans. Sportif, Loulou joue aussi au rugby au Racing Club de Mussidan avant de diriger l'Union Sportive Villamblardaise de 1960 à 1983.

Au-delà de sa carrière professionnelle et sportive, l'homme a une vie publique bien remplie puisqu'il se met pendant 24 ans au service de la commune, de 1965 à 1989, en tant que conseiller municipal et adjoint durant un mandat. Il n'en

oublie pas pour autant ses passions : la nature en général, la pêche en particulier, et la cueillette des champignons.



Très sensible à cet hommage venu « de tous ces gens modestes dans ce pays modeste » a-t-il dit lors de la célébration de son anniversaire, Louis Cantelaube a présenté, aux côtés de son épouse, une rétrospective sans faille de « 100 ans de vie à Villamblard », en ayant tout d'abord une pensée pour les six centaines qui l'ont précédé.

Même à cet âge, rien ne semble lui échapper car il garde toujours un souvenir parfait de personnages qui ont marqué la commune : Maxime Sarlat à l'école communale, le docteur Dupuy, Gabriel Reymond, Jules Fonmarty... Et dans l'écriture de ses mémoires, les années de guerre et de Résistance prennent toujours beaucoup de place.

Puis Louis Cantelaube en a profité pour saluer le dynamisme des divers comités des fêtes et des municipalités. Lui qui, jusqu'ici n'avait jamais accepté aucune distinction, a reçu en ce jour anniversaire une médaille de reconnaissance de la Résistance à l'effigie de Jean Moulin, des mains de Paul Bedoin, président départemental de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (Anacr).

Inscriptions école maternelle

Les inscriptions des enfants à l'école maternelle débutent à partir du mois de Février, surtout si vous souhaitez que votre bambin ait la possibilité d'intégrer l'école en section Toute Petite Section, c'est à dire avant l'âge de 3 ans.



Élaboration du SCoT du Pays de l'Isle en Périgord phase diagnostic

Le SCoT du Pays de l'Isle en Périgord va définir le projet d'aménagement pour les 15-20 ans à venir. Depuis octobre 2016, c'est à la première phase qu'élu, acteurs de la société civile et bureaux d'études se sont attachés : le diagnostic et l'état initial de l'environnement. Celui-ci a permis de dresser les constats sur les champs de la planification à savoir : l'économie, l'urbanisme, les transports.

L'état initial de l'environnement s'intéresse plus précisément lui aux sujets du paysage, des risques naturels, de la trame verte et bleue, et de la transition énergétique. Tous deux ont abouti à un certain nombre de priorités. Ces enjeux sont le fondement de la suite de la démarche qui consistera dans la phase suivante, le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), à définir le projet de développement du territoire, avant la dernière étape, le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs), qui consiste à préciser les interventions. Toutes les infos du SCoT sur :

<http://www.pays-isle-perigord.com/scot/>

Civisme

Les lieux de collecte de verre (containers) ne sont pas des dépôts d'ordures. Cependant il est régulièrement constaté que des sacs poubelles et divers objets (bouchons, cafetières, vaisselles, cartons, ...) sont laissés sur place. Nous vous rappelons que le dépôt d'ordures sauvage est interdit et puni par la loi.

D'autre part les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les excréments de leur toutou chéri sur les trottoirs mais aussi dans les pelouses (salle culturelle, église ...). Même en période d'hiver il n'est pas très agréable d'en avoir plein les chaussures.



Vous aimez que votre village soit accueillant, alors merci à tous de laisser ces lieux aussi propre que lorsque vous arrivez.

Halloween

Le Cluedo géant d'Halloween, organisé au château Barrière, a connu un vif succès. La centaine de spectateurs a apprécié le talent des jeunes comédiens du centre de loisirs Anim'ados, de l'espace de vie sociale de l'association Soutien partage évasion, qui avaient programmé la soirée d'après le roman « Charlie et la Chocolaterie ». Ceux qui souhaitent les rejoindre (11-17 ans), pour de prochains congés, peuvent prendre contact en téléphonant au 05 53 81 33 62.



Théâtre

Le Théâtre du Roi de Cœur a proposé une interprétation époustouflante de "Dom Juan" de Molière. Les nombreux spectateurs ont pu apprécier le talent des jeunes comédiens formant cette troupe qui a élu domicile depuis plusieurs étés à Maurens.



Nouveau commerçant

Tous les vendredis, à côté de la halle, de 9 à 12 heures, le camion de la boucherie Neuvicoise accueille les clients en proposant ses produits fabriqués maison : boucherie, charcuterie, volailles plats cuisinés.



Nos aînés

Les membres du club des aînés de la commune, les Toujours Jeunes, se retrouvent tous les mercredis après-midi autour de jeux de société et partagent un goûter une fois par mois pour les anniversaires. Les 80 adhérents sont ravis de pouvoir utiliser, depuis une semaine, la nouvelle salle de la mairie rénovée qui leur est allouée, au premier étage. Ils la partagent avec les 29 associations que compte la commune.



Présidents d'association, si vous souhaitez faire paraître un article dans ce journal, n'hésitez pas à nous le transmettre au secrétariat de Mairie ou directement à M. Marchand ou Mme Neyrinck.

Pompiers et Cyclo Club

L'Union départementale des sapeurs-pompiers de la Dordogne a organisé, samedi 26 août, le championnat interrégional cyclisme des sapeurs-pompiers d'Aquitaine-Limousin et Poitou-charentes. Philippe Dessaigne du centre de Mussidan et son collègue Michel Marc du centre de Villamblard ont organisé cette journée sur les communes de Bourgnac, Issac, Beleymas et Église-Neuve-d'Issac grâce aux nombreux bénévoles, dont le Cyclo Club Villamblardais.

À la remise des récompenses, Philippe Dessaigne a salué les présences du colonel Jean-Marc Colomès, chef du corps départemental des sapeurs-pompiers, du président du Sdis 24, Serge Mérillou, du président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, Jean-Marc Philippy, du chef de centre de Mussidan, Éric Eymery, du chef de Villamblard, Pascal Botton, du président de l'Amicale de Villamblard, Mario Pires, du maire d'Issac, Lucien Limousi, de la présidente de la communauté de communes, Marie-Rose Veyssière et du délégué régional commission sport, Laurent Brisson.



Tout le personnel des deux centres a été satisfait de la manifestation. « Les compétiteurs et bénévoles ont eu encore plus de mérite que d'habitude du fait des températures très élevées », a souligné le colonel Colomès.

Philippe Dessaigne a tenu à manifester son inquiétude quant à l'avenir du cyclisme sur route : « En 1994, 70 compétiteurs avaient participé au challenge organisé à Mussidan et seulement une quarantaine à celui d'Issac en 2017. » Ayant organisé trois championnats sur route et deux régionaux de VTT, le pompier souhaite passer la main et a envie de pédaler à son tour.

Les vainqueurs. Contre-la-montre : Kevin Guillebault S1 (86), Raphaël Vergara S 2 (33), Pauline Verhoeven F (17), Alain Bridier V2 (33), Pascal Champailoux M1 (86), Alain Lazare M2

(Gironde). Course en ligne : Kevin Guillebault S1 (86), Christian Meleiro S2 (47), Pauline Verhoeven F (17), Moïse Lamigeon V1 (17), Yannick Fougeret V2 (17), Michel Bonnet M1 (86), Jean-Louis Borderie M2 (19).

L'équipe de la Vienne a remporté le challenge Claude-Larue, ancien cycliste des Landes. Certains ont eu la chance de remporter des trophées artisanaux d'Alexandre Lambert.

Comité des fêtes

Après la sortie mycologique, c'est le groupe "Moiz'Bat" qui a ouvert en musique "la fête de l'automne et du champignon" organisée les 23 et 24 septembre dans une joyeuse ambiance. Même si les cèpes ont tardé à sortir, le stand mycologique était recouvert de dizaines d'espèces plus ou moins connues qui ont attiré un nombreux public curieux dans le château. La quarantaine d'exposants, ballades en poneys, cavage, repas, tombola et autres activités ont ravis les participants. Un grand merci à tous les bénévoles pour l'organisation de cette belle fête.



Marché de Noël

Malgré une froidure hivernale, le marché de Noël organisé par SPE a connu un beau succès. Les artisans avaient installé leurs stands sous la halle et dans le château Barrière.



TAILLEFER

Cheminées

Les compagnons du devoir tailleurs de pierre sont intervenus au début de l'été sur la première cheminée du château. Après une étude soignée préalable, les parties défectueuses ont été retirées puis remplacées par des pierres taillées à l'ancienne par les jeunes compagnons bénévoles.



Le beau résultat du travail accompli a enchanté l'architecte A de La Ville qui a donné son aval à la rénovation d'une deuxième cheminée. La tâche s'avère plus ardue car celle-ci, bien plus abîmée par le temps va demander un travail de taille beaucoup plus conséquent.



Carrelage

Après un court repos, les bénévoles de l'association vont se remettre bientôt au travail. 100 m2 de carreaux de terre cuite sont en commande afin de traiter le sol du premier étage du logis nord.

Signalétique

L'association travaille actuellement à la réalisation de panneaux signalétiques qui seront installés dans chacune des salles du château. Ils délivreront aux visiteurs les renseignements nécessaires à une bonne compréhension du bâtiment. L'entreprise d'impression « Digital Graffic » est prête à s'investir dans la réalisation des panneaux en aluminium.

Compteur de passages

La Communauté de Communes va installer un compteur de passages devant l'entrée du château. Ce compteur discret, métallique ou en bois, permettra de connaître plus exactement le nombre annuel de visiteurs.

Collecte de dons

Par le biais de la Fondation du Patrimoine, la commune a lancé une campagne de souscription liée à la future tranche de travaux. Cette opération s'avère être un succès car elle a permis de récupérer plus de 8 000€ de dons (encore en cours).

Future tranche de travaux

Le permis de construire relatif à la reconstruction de la brèche du château est déposé. Les travaux devraient raisonnablement pouvoir commencer dans les mois à venir. Ils permettront de redonner au bâtiment un peu de son lustre d'antan en estompant l'aspect de ruines qu'il donne depuis la route. Des toilettes, équipement devenu indispensable à la vue de la fréquentation actuelle devraient y être installées.



Collecte de jouets anciens

Le musée André Voulgre à Mussidan et la Communauté de Communes « Isle et Crempse en Périgord » lance une collecte locale pour le don ou le prêt d'objets évoquant les jeux anciens du 18e siècle aux années 1960 en Dordogne. Il s'agit de récolter des souvenirs de jeux collectifs et comptines, des jouets industriels ou artisanaux, des jouets bricolés ou de plantes, des jouets publicitaires, des photographies de jeux et jouets ou d'enfants ou d'adultes jouant, etc.

Beaucoup d'entre nous, même les plus jeunes, ayant courus dans les champs étant enfant, ont encore le souvenir de ces jouets éphémères fabriqués avec des plantes ou des morceaux de bois au bord d'un pré, du ruisseau ou à l'orée d'un bois. D'autres se souviendront de leur première poupée de chiffons, de leur première seringue à eau ou petit moulin en bois. Les plus à l'aise évoqueront une dinette en porcelaine, un jeu de construction ou un bateau en tôle.

Ce sont tous ces jeux et témoignages que le musée André Voulgre souhaiterait évoquer à travers à une exposition temporaire en 2018.

Il est possible de donner ou prêter au musée des objets dans l'optique de cette exposition temporaire prévue pour 2018.

Pour répondre à cet appel veuillez contacter le musée André Voulgre au 05 53 81 23 55.



ARTISANS - COMMERÇANTS

Bâtiment

AGELEC 24 Électricité M. Bonhomme Cyril	06 26 92 61 75
AUSTIN Tim Menuiserie traditionnelle	05 53 80 78 73
BERNAZEAU Alain SARL Entreprise maçonnerie	05 53 81 94 79
BORDERIE Bernard Ramonage - Petits travaux - esp verts	05 53 81 79 20
CHARPENTE JUL'S Charpente éco construction bois	06 22 82 56 83
Ets DESMARTIN Maçonnerie Rénovation neuf ancien	06 41 51 38 22
FOURLOUBEY Didier Entreprise maçonnerie	05 53 81 99 06
FRAGA Nilton NFPM Piscine Maçonnerie	06 25 79 31 97
GLANES Nathalie Peintre en bâtiment	06 18 12 64 63
JMP Energies Electricité Alarmes Chauffage	05 53 81 22 04
JOUENNE Alain Electricité	05 53 81 96 34
LJ CONSTRUCTION SARL Maçonnerie Assainissement Terras	05 53 81 97 04
PASQUET Damien Terrassement Assainissement Démolition ..	06 27 81 29 96
POOK Stephan Électricité générale	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Cyril Plomberie Zinguerie	05 53 81 10 81
STAELENS Constructions Maçonnerie Couverture assainis	05 53 81 13 56 06 32 92 51 93
STEINER Michel Entreprise maçonnerie	05 53 81 91 93
TRIMOULET Bernard Entreprise peinture plâtre	05 53 82 67 51
VANZO Michel Entreprise maçonnerie	05 53 81 90 89

Aménagement paysager

LANXADE Christophe Aménagement entretien parcs-jardins	05 53 81 58 80
LE JARDIN AU NATUREL Artisan paysagiste	06 30 93 55 32

Quincaillerie / Mécanique

BEAUGIER Josiane Quincaillerie	05 53 81 90 04
GARAGE du PONTILLOU Garage Renault	05 53 81 92 60
ROUSSEAU SARL Mécanique agricole	05 53 81 94 58

Travaux Publics

SOTRAFOR Entreprise Travaux publics	05 53 81 94 60
--	----------------

Alimentation

ANGE&LO Bar restaurant pizzeria	05 53 81 90 20
CLOVIS – REYMOND Distillerie	05 53 81 90 01
DIVINA M. et Mme Alimentation générale	05 53 81 94 89
ÉPICERIE "LE CAFÉ DE LA PAIX" Alimentation générale	06 86 77 60 84
JAVERZAC Francis Boulangerie	05 53 81 92 70
SABOURIN Stéphane Boulangerie du croquant	05 53 80 29 05
SALEM Hervé Cuisinier Traiteur	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44



ARTISANS - COMMERÇANTS

Artisanat / Arts

BLANC Michel
 Tourneur sur bois/toupies05 53 81 19 81

LABATTU Maryse
 Sculpteur modeleur tailleur de pierres06 07 75 88 99
 Ornementiste.....05 53 81 39 65

LEROI Frédy
 Brocanteur05 53 81 08 63

MATHIEU-BARROS Christine
 Doreuse sur bois05 53 82 44 06

Couture

LES PETITES MAINS DE VÉRO
 Couture06 12 65 62 20

Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso
 Salon de coiffure05 53 80 21 29

CAUCHOIS Agathe
 Shiatsu Bien être Relaxation.....06 40 99 84 37

ÉVASION COIFFURE
 Salon de coiffure 05 53 81 95 07

JOUENNE Christine
 Salon de coiffure05 53 80 11 14

PASCALE Coiffure
 Coiffure à domicile05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60

SOIN DE SOIE
 Esthétique.....05 53 80 73 41

TORNEY Patrick
 Salon de coiffure05 53 81 96 74

Hébergements

Asso NATURE LOISIRS SPORTS
 Hébergement de groupes 05 53 81 90 13

CAMPING « Le Pontillou »
 M et Mme Lecointre 05 53 81 91 87

CANTELAUBE Evelyne
 Gîte du Parc.....05 53 81 09 92
 06 79 66 58 75

KIERS Raymonde
 Chambres d'hôtes.....05 53 81 94 65

LA BASTIDE DU ROY M.Mme EGEN
 Gîtes et chambres d'hôtes.....05 53 80 19 49
 06 42 94 46 03

MARCHAND Didier
 Gîtes du Breuilh 06 82 14 37 67

Personnes âgées

MILETO Stéphane
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 42 32

PRIAT Raymonde
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 00 37

Divers

ALLIANCE FORETS BOIS
 Coopérative Forestière05 40 12 02 00

CREDIT AGRICOLE
 Banque08 10 04 42 32

Informatique

DUMAS Patrick
 B.A. BA Informatique06 35 90 58 98





INVITATION

*Samedi 13 Janvier 2018
à partir de 17h30
Salle culturelle*

*Vœux de la municipalité
Apéritif dînatoire
Ouvert à toute la population*

Cette page tient lieu d'invitation